



ICPF

Institut du Cancer de Polynésie Française

Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai

Rapport d'activité 2022



Le patient
au coeur des expertises de
l'Institut du Cancer
de Polynésie Française



Mot de la directrice

Année de lancement de l'Institut, 2022 aura été une année enthousiasmante et fructueuse.

Son action a été quotidiennement guidée par une ambition d'équité en faveur des patients Polynésiens confrontés à cette maladie.

Ainsi, les fondations organisationnelles de l'Institut du cancer de Polynésie française ont été posées tout en initiant sur le terrain les premières actions de prévention en faveur des Polynésiens. Par ailleurs, le lancement des opérations structurantes d'investissement a été concrétisé et elles permettront aux patients polynésiens de bénéficier rapidement de conditions de prise en charge optimales nécessaires à leur guérison.

Dans le cadre des réalisations 2022, on retiendra notamment les campagnes de prévention « Juin vert et Octobre rose » et la mise en place du pôle de coordination.

En outre, les travaux d'aménagement du futur laboratoire mutualisé d'anatomocytopathologie de Polynésie française ont démarré et, d'ici la fin de l'année 2023, cette structure permettra que soit réalisé localement l'essentiel de l'activité de diagnostic ad hoc au sein d'une entité unique, moderne et performante.

De plus, le lancement des études pour la réalisation du prochain centre de traitement ambulatoire des cancers a été officialisé. Cette nouvelle structure de l'ICPF assurera, dès 2027 et avec une approche holistique et réconfortante, l'accueil des patients Polynésiens pour leurs consultations et leurs traitements curatifs ambulatoires, tout en réservant une place aux associations d'accompagnement des malades et de lutte contre le cancer.

Par ailleurs, une attention toute particulière sera donnée à l'environnement extérieur de ce projet pour veiller à l'aménagement d'espaces d'attente, d'activités physiques adaptées et de convivialité qui soient favorables aux patients.

L'Institut du cancer de Polynésie française est aujourd'hui l'acteur central d'une politique publique globale du Pays en matière de cancérologie. Sa montée en puissance opérationnelle en faveur des patients Polynésiens est un gage d'équité et elle sera réalisée avec une attention constante pour toujours plus d'humanité dans la prise en charge des patients Polynésiens et l'accompagnement de leurs proches.

Dr Teanini TEMATAHOTOA



SOMMAIRE

01

FAITS MARQUANTS

02

PRÉSENTATION

03

ACTIONS PHARES

04

ACTIVITE DES PÔLES

05

QUELQUES CHIFFRES



Faits marquants 2022

- Ouverture de l'Institut du Cancer de Polynésie française
- Transfert de la cellule en charge du dépistage et du registre du cancer de la Direction de la Santé vers l'ICPF

Janvier



- Journée mondiale du cancer
- Journée de prévention et de dépistage du mélanome
- Partenariat Cap optimist

Février



- Journée mondiale des maladies hpv-induites
- Rencontre avec l'ordre des médecins
- Soirée lancement des 5 chantiers de la coordination

Mars



- Collaboration avec les associations : La Ligue Contre Le Cancer _ Comité De Polynésie et Amazonnes Pacific
- Partenariat avec Defi d'elles
- Mise en conformité RGPD

Avril



- Congrès de l'oncologie en Polynésie
- Journée des patients aidants
- Visite des experts de Gustave Roussy
- Partenariat avec l'Institut Bergonié
- Convention sur l'organisation du partage des données de cancer avec le CHPF

Mai



- Juin Vert : Campagne de prévention et de dépistage du cancer du col de l'utérus

Juin



Faits marquants 2022

- Journée de sensibilisation à l'Assemblée de la Polynésie française

Juillet



- Convention sur l'organisation du partage des données de cancer avec la Polyclinique Paofai

Août



- Campagne de prévention et de dépistage du mélanome

Septembre



- Octobre Rose : campagne de prévention et de dépistage du cancer du sein
- Lancement du Tarona Tere pour faciliter l'accès au dépistage
- Rencontre des équipes d'unicancer et de gustave roussy à Paris
- Conventions sur l'organisation du partage de données de cancer avec les cliniques Mamao et Cardella

Octobre



- Campagne sur les cancers masculins
- Séminaire TEP/Gallium

Novembre



- Noël des patients

Décembre





PRÉSENTATION



L'ICPF, un centre expert

L'Institut du cancer de Polynésie française - Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai » est un établissement public à caractère industriel et commercial créée par arrêté n° 1291 CM du 13 juillet 2021.

Il a pour objectif d'être un centre référent expert dans le domaine du cancer en Polynésie française, notamment en observant la maladie, en améliorant la prise en charge globale des malades atteints du cancer au plus près de leur domicile, en développant la recherche, l'enseignement et la formation, ainsi qu'en mutualisant les moyens techniques et en coordonnant les acteurs publics et privés impliqués dans la lutte contre le cancer en Polynésie française.

Sa vocation est de faire progresser la lutte contre le cancer et de mettre à disposition des patients polynésiens les pratiques les plus récentes et les plus efficaces contre cette pathologie. Sa mise en place se fera de façon progressive.

Depuis le 1er janvier 2022, l'ICPF assure les missions suivantes :

- Gestion du registre des cancers ;
- Mise en œuvre des actions de dépistage et de prévention contre les cancers ;
- Organisation et mise en œuvre de la coordination régionale des soins ;
- Organisation et mise en œuvre d'une direction de la recherche et de l'innovation

L'ICPF, une structure fédératrice

Le pôle « Registre & Recherche »

Au titre du registre :

- Décrire la pathologie cancéreuse en Polynésie française, notamment produire des statistiques sur l'incidence du cancer ;
- Faciliter la surveillance épidémiologique et l'évaluation des activités de lutte contre le cancer.

Au titre de la recherche :

- Faire aboutir le cadre réglementaire ;
- Initier la recherche en épidémiologie ;
- Développer la recherche clinique.

Le pôle « Dépistage »

- Mener des actions de prévention et de dépistage des cancers ;
- Définir une stratégie d'extension du dépistage en Polynésie française ;
- Participer à l'information des professionnels de santé sur le dépistage des cancers ;
- Participer à l'information et à la sensibilisation des populations cibles et des partenaires (associations, professionnels de santé...) par des actions de communication et des campagnes de dépistages pour les cancers dans différents lieux : écoles, lieux publics, entreprises, associations.

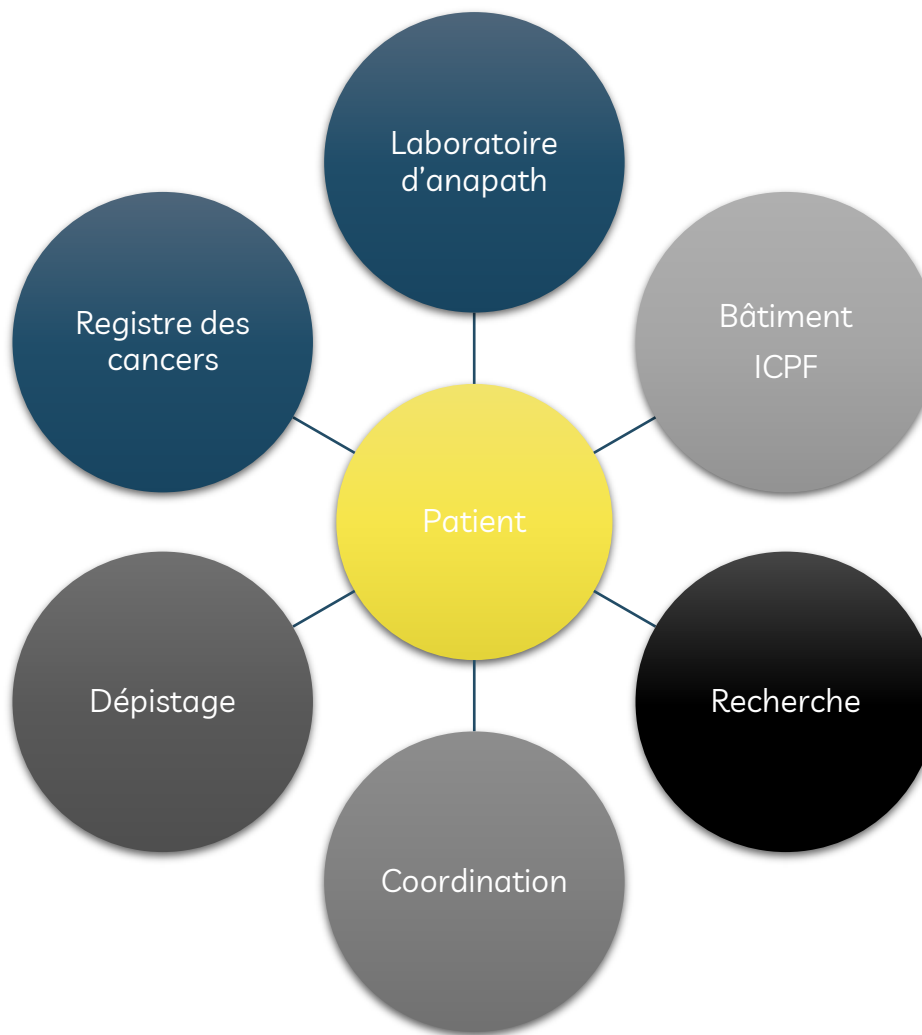
Le pôle « Coordination »

- Fédérer l'ensemble des institutions et professionnels traitant et accompagnant les patients atteints de cancer ;
- Coordonner l'offre de soins à l'aide d'outils adaptés de partage d'information ;
- Assurer l'accès à l'information et la formation continue des acteurs de Polynésie française pour favoriser l'expertise dans chaque spécialité ;
- Assurer la mise en place d'un environnement de travail de qualité et sécuritaire pour le patient à l'aide de référentiels admis de tous et d'une organisation des soins respectant les standards imposés par l'ARASS.

Le pôle « Communication »

- Mettre en œuvre la stratégie de communication et de prévention de l'établissement afin d'informer le plus largement possible la population polynésienne sur les cancers et la motiver au dépistage précoce.

L'ICPF, un établissement **synergique**



L'ICPF, membre du réseau **Unicancer**

L'ICPF fait partie du réseau UNICANCER qui est un acteur majeur de la lutte contre le cancer, fort de son réseau de 20 établissements de santé privés, à but non lucratif, 100% spécialisés en cancérologie.

Unicancer est à la fois, la fédération des Centres de lutte contre le cancer (CLCC) et un réseau de 19 établissements de santé privés, à but non lucratif, spécialisés en cancérologie.

Acteur majeur de la recherche, Unicancer est le premier promoteur académique d'essais cliniques en oncologie, à l'échelle européenne, avec une réputation mondiale avérée.

Il est l'unique réseau hospitalier français dédié à 100% contre la lutte contre le cancer. Il est garant d'un modèle unique de prise en charge du cancer qui combine excellence, humanisme, solidarité et innovation.

Premier promoteur académique d'essais cliniques, en oncologie, à l'échelle européenne.

Reconnu comme leader de la recherche en France, le réseau Unicancer bénéficie d'une reconnaissance mondiale avec la production d'un tiers des publications internationales en oncologie.

Unicancer réunit 19 établissements de santé privés à but non lucratifs : les 18 Centres de lutte contre le cancer français et un membre affilié, répartis sur 21 sites dans toute la France.

Unicancer, c'est plus de 22 000 collaborateurs engagés, au quotidien, dans une quête permanente d'excellence en matière de soins, de recherche et d'enseignement supérieur.

La force du réseau repose sur des caractéristiques uniques partagées par tous les centres qui :

- Sont exclusivement dédiés à la cancérologie ;
- Exercent des missions de service public ;
- Garantissent une prise en charge sans dépassement d'honoraires ;
- Couvrent tout le territoire national ;
- Visent l'excellence et sont à la pointe de la recherche et de l'innovation.



L'ICPF, la gouvernance

L'ICPF est administré par un conseil d'administration composé comme suit :

- Le ministre en charge de la santé, président
- Le ministre en charge de la recherche ou son représentant, vice-président
- Le président de l'université de la Polynésie française ou son représentant
- Le président de la commission médicale d'établissement (CME) du centre hospitalier de la Polynésie française ou son représentant
- Le directeur de la santé ou son représentant
- Un représentant des cliniques privées de Polynésie française ou son suppléant, désigné par le Président de la Polynésie française sur proposition du ministre en charge de la santé
- Deux représentants d'associations représentatives œuvrant dans le domaine du cancer ou leur suppléant, désignés par le Président de la Polynésie française sur proposition du ministre en charge de la santé
- Une personne qualifiée dans le secteur de l'oncologie désignée par le Président de la Polynésie française sur proposition du ministre en charge de la santé.

Le Conseil d'administration se prononce sur la stratégie et exerce le contrôle permanent de la gestion de l'établissement. Il délibère notamment sur le projet d'établissement, son budget, le compte financier et l'affectation des résultats et le rapport annuel sur l'activité de l'établissement.

En 2022, 18 délibérations ont été prises par le conseil d'administration (14 en 2021). Elles portaient essentiellement sur le programme d'activité 2022, sur le budget et sur les projets relatifs au laboratoire mutualisé d'anatomocytopathologie de Polynésie française et à la construction du futur Institut.

L'ICPF, les ressources humaines

Effectif

Au 31 décembre 2022, l'équipe de l'ICPF était composée de 15 employés :

- . Un directeur et une directrice adjointe en charge de la gestion administrative et financière de la structure et de la mise en place des projets structurants ;
- . Une assistante de direction en charge également de la comptabilité et de la gestion des ressources humaines ;
- . Un médecin référent en charge de l'appui technique aux responsables de pôles et à la direction pour ses compétences en santé publique et en oncogénétique ;

Un médecin responsable du pôle dépistage et 2 collaborateurs (pour la saisie des résultats des dépistages des cancers gynécologiques et la préparation et l'organisation des campagnes de dépistage) ;

. Une responsable du pôle coordination et 2 collaborateurs (une infirmière coordinatrice et une secrétaire médicale en charge de l'organisation des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) au CHPF) ;

. Une responsable des pôles registre du cancer et recherche et 3 collaborateurs (un infirmier, un attaché de recherche clinique (ARC) et une secrétaire pour la saisie des données du registre) ;

. Une responsable communication.

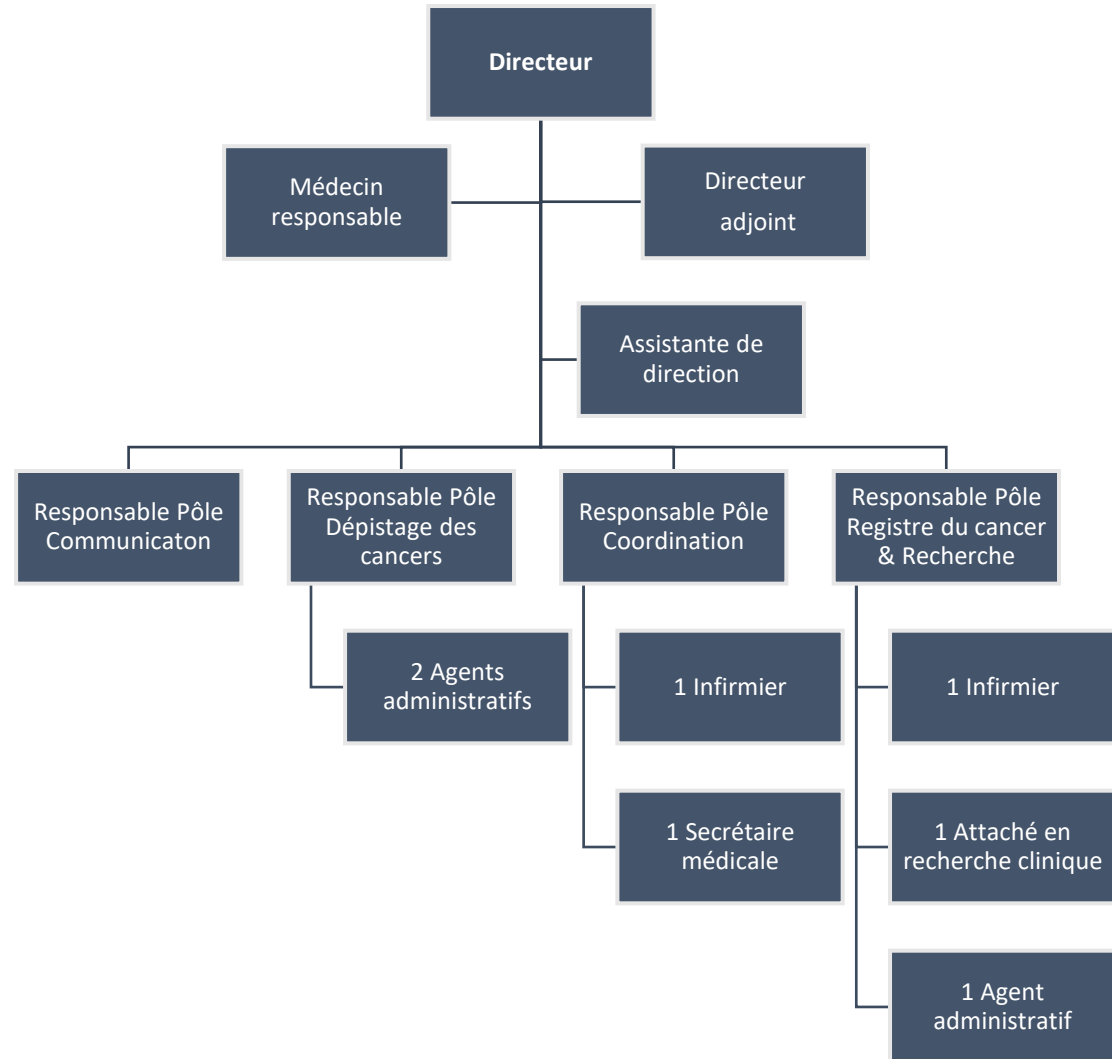
En raison des effectifs restreints pour la première année de fonctionnement de l'institut, les employés ont fait preuve d'une grande polyvalence en gérant des fonctions supplémentaires.

Ainsi, la responsable des pôles registre et recherche est également référente informatique et RGPD pour l'institut.

Formation professionnelle

Huit collaborateurs ont bénéficié d'une formation pour un coût de 547 200 XPF.

L'ICPF, l'organigramme



L'ICPF, les ressources budgétaires

A la clôture des comptes annuels de 2022, le budget de l'exercice 2022 est excédentaire de + 181,7 millions XPF.

Le résultat de l'exercice à reporter est de 82,9 millions XPF et le solde des opérations d'investissement est de 98,7 millions XPF.

Recettes

Le montant total des recettes toutes sections confondues s'élève à 475,9 millions XPF pour un montant total de dépenses de 293,9 millions XPF.

Le montant des recettes s'établit à 370,6 millions XPF en section de fonctionnement et à 105,3 millions XPF en section d'investissement.

Les recettes de fonctionnement ont été principalement constituées de 2 principales subventions :

- 200 millions XPF de subvention d'exploitation ;
- 150 millions XPF pour financer les frais de dépistage des cancers.

Les recettes d'investissement était constitué pour leurs parts d'une subvention d'équipement de 105,3 millions XPF versée par le Pays.

Dépenses

Le montant des dépenses s'établit à 287,6 millions XPF en section de fonctionnement et à 6,6 millions XPF en section d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement ont principalement porté sur le financement :

- De la prise en charge des frais de dépistage du cancer (138,03 millions XPF soit 48,05%) ;
- Des dépenses de personnel (105,61 millions XPF soit 36,76%) ;
- Des actions de communication et de prévention (26,01 millions XPF soit 9,08%) ;
- Des frais de fonctionnement courant (17,56 millions XPF soit 6,11%).

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 6,6 millions F.CFP pour un prévisionnel de 516,8 millions F.CFP.

Elles correspondent principalement aux dépenses d'équipement (mobilier, matériel informatique) liées à l'installation de l'institut même si les études liées à l'aménagement du laboratoire mutualisé d'anatomocytopathologie de Polynésie française ont été lancées et engagées contractuellement fin 2022.



ACTIONS PHARES



Les 5 actions phares de 2022

1. Créer l'institut du cancer de Polynésie française

À la suite de la création administrative de l'ICPF par arrêté n° 1291 CM du 13 juillet 2021, l'objectif principal de l'institut a été, en 2022, la mise en place progressive d'une équipe administrative et technique afin de garantir la pérennité des missions transférées de la Direction de la santé (DSP) à l'ICPF à savoir celles du registre des cancers et de la gestion du dépistage des cancers gynécologiques.

En outre, cette mise en place aura permis aux collaborateurs des nouveaux pôles que sont « la recherche », « la coordination » et « la communication » de l'institut d'être rapidement opérationnels.

2. Structurer et mettre en place un réseau de soins cancer

L'ICPF a formalisé un partenariat avec UNICANCER par l'intégration au Groupe de Coopération Sanitaire (GCS) à hauteur de 6 parts. Dans ce contexte, l'ICPF a fait régulièrement appel à l'appui des experts d'UNICANCER pour la gestion de ses missions comme celle de l'optimisation du registre par exemple et quelques missions en Métropole ont été réalisées.

3. Améliorer la prise en charge des patients atteints du Cancer

Afin d'améliorer le parcours de soin des patients suivis pour cancer et leur prise en charge dès le diagnostic, un pôle coordination a également été mis en place pour débiter un travail collaboratif entre le CHPF, les praticiens libéraux et l'ICPF. En parallèle, d'importantes campagnes d'information et de sensibilisation sur les cancers ont été menées par l'ICPF en 2022 ainsi que des journées de dépistage gratuits des cancers dermatologiques avec le soutien bénévole de dermatologues libéraux.

Les 5 actions phares de 2022



4. Créer un plateau unique mutualisé d'anatomopathologie en Polynésie française

L'année 2022 a vu la concrétisation du projet commun CHPF/ILM visant à créer un plateau unique mutualisé d'anatomopathologie en Polynésie française capable, par sa surface, d'attirer les meilleurs professionnels et de développer des techniques innovantes.

Le sujet de l'anatomopathologie a été qualifié de fondamental par la mission Unicancer de 2020 car l'anatomopathologie est le socle de la qualité des approches thérapeutiques actuelles et à venir en cancérologie.

Initialement prévu sur le site du bâtiment de la rotonde situé au CHPF, des travaux de réfection et d'aménagement ont été programmés. Cette action n'a cependant pas abouti car un nouveau site plus adapté et situé à Pirae a été identifié pour accueillir la structure finale. La maîtrise d'ouvrage a été organisée en fin d'année par la signature d'une convention avec l'établissement G2P, maître d'ouvrage délégué, et le concours d'architecte s'est tenu en 2022.

Les travaux ont été lancés dès 2022 et la livraison est prévue fin 2023.

Les 5 actions phares de 2022

5. Créer une cellule de Recherche Clinique

La création d'une cellule de Recherche Clinique a représenté une priorité 2022. Elle a pour objectif de travailler sur l'adaptation de la réglementation actuelle pour permettre le développement des essais cliniques en Polynésie française et donner accès à des traitements innovants à nos patients.

En partenariat avec l'Institut Gustave Roussy, le pôle recherche de l'ICPF s'est investi sur la mise en place en Polynésie Française du projet de recherche clinique appelé « Prism Portal ».

FOCUS sur PRISM Portal



Prism est à la fois un projet scientifique révolutionnaire, une structure innovante et un programme porté par le Centre national de médecine de précision en oncologie, labellisé par l'Agence Nationale de la Recherche. Il vise à comprendre les mécanismes moléculaires qui entraînent l'évolution des cancers chez chaque patient. Son objectif est double : Identifier des cibles thérapeutiques individualisées à bloquer et prédire très précocement les cancers les plus difficiles pour mieux les traiter.

Chaque cancer est unique. Grâce à la modélisation des mécanismes biologiques et aux progrès de la médecine moléculaire, il devient possible d'identifier des cibles spécifiques. Ainsi, les patients bénéficieront des meilleurs traitements, personnalisés en fonction de l'agressivité et de l'évolution de leur cancer et seront orientés, si besoin, vers des thérapies innovantes très précocement.

C'est tout l'objectif de la 2e génération de médecine de précision menée à Gustave Roussy dont l'ambition est de pousser l'ultra personnalisation de la prise en charge.



ACTIVITÉ DES PÔLES



Le registre des cancers

Reprendre en main du registre des Cancers

En 2022, le premier chantier de l'ICPF s'est porté sur la récupération des données détenues par la Direction de la santé à savoir les données numériques, les dossiers papiers et les sources de notifications des cas de cancers et base de données.

Dans ce contexte, l'équipe déjà constitué a été renforcée de deux chargés d'enquêtes. Ces collaborateurs ont bénéficié de formations dispensées en interne afin de leur permettre d'être opérationnels rapidement.

Ainsi, l'ICPF s'est consacré au rattrapage des cas de cancers incidents 2015/2016 et aux enquêtes des cas de cancers incidents 2017/2018.

Pour 2023, outre les enquêtes des cas incidents 2019/2020, l'objectif fixé est de poursuivre la professionnalisation des collaborateurs en leur proposant des formations complémentaires spécialisées de haute technicité.

Renforcer et améliorer la qualité du registre en vue d'initier une nouvelle procédure d'accréditation

Afin d'améliorer l'exhaustivité de recueil, les chantiers de simplification et diversification des sources de notifications mais encore de conventionnement avec les structures sources ont été lancés en 2022.

Ils ont donné lieu à la simplification de la fiche « Maladies à Déclaration Obligatoire » (MDO) et à l'intégration de quatre nouvelles sources de notification.

Améliorer la qualité du codage

L'ICPF s'est également concentrée sur l'amélioration de la qualité du codage en harmonisant les pratiques selon les règles internationales et celles du réseau FRANCIM. A cet égard, 10 ateliers de codage ont été organisés.

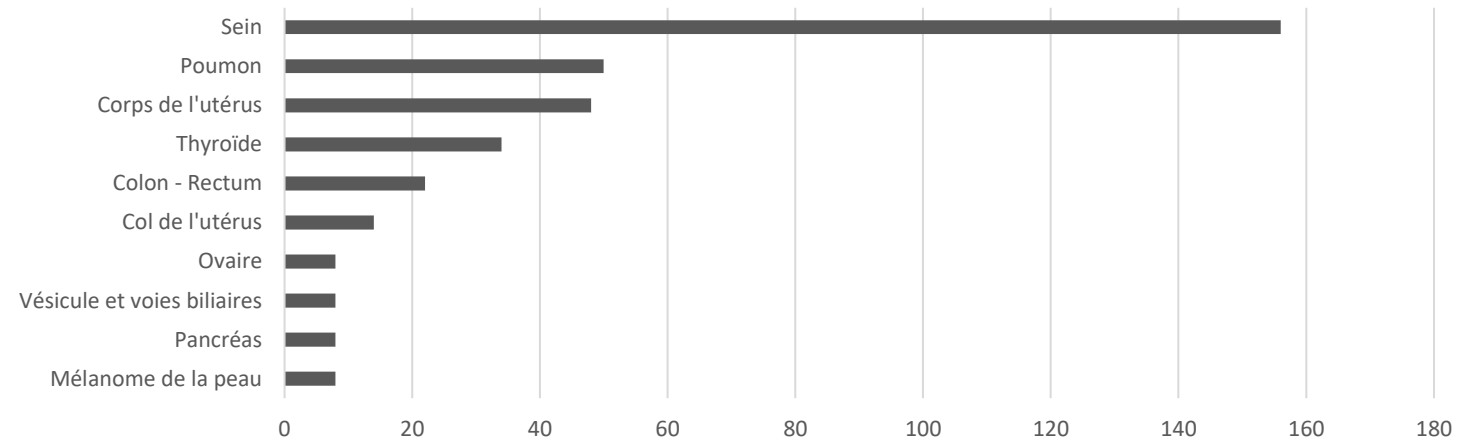
La prise en charge d'un cancer ne s'arrête pas au traitement de la seule maladie. Les soins de support sont définis comme l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie. Ils se font en association avec les traitements spécifiques contre le cancer éventuellement mis en place.

Les soins de support proposent une approche globale de la personne et visent à assurer la meilleure qualité de vie possible pour les personnes malades, sur le plan physique, psychologique et sociale.

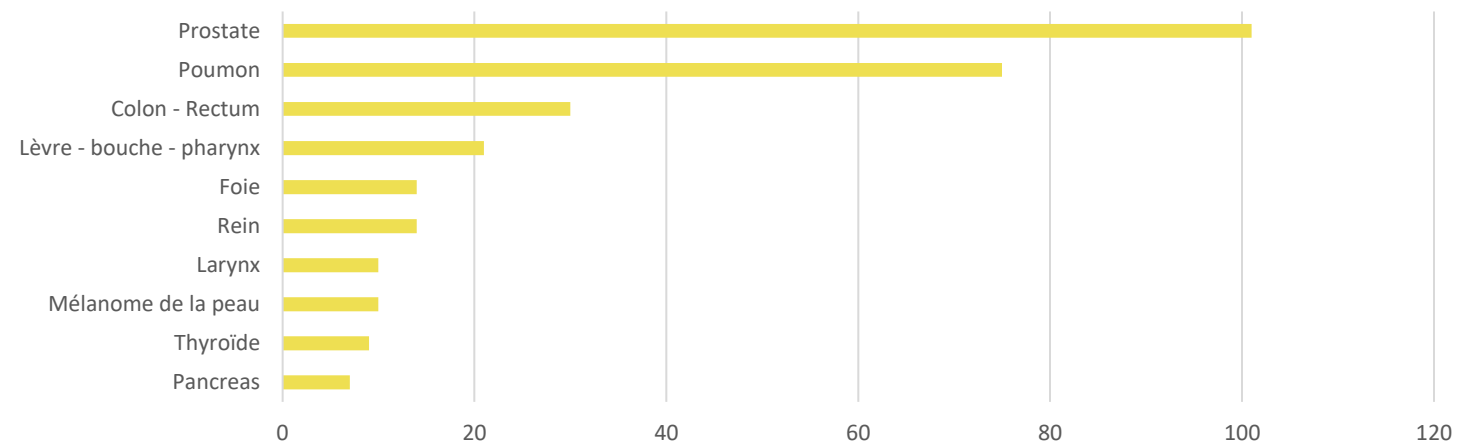
Dans le cadre de la recherche en épidémiologie, a été lancée l'étude EARLY TOGETHER visant à évaluer si l'introduction précoce de soins de support apporte un bénéfice en termes de réponses aux besoins et soutien psychologiques à 6 mois, par rapport à la prise en charge oncologique standard, chez les patients ayant un mélanome uvéal métastatique.

Les cancers les plus fréquents

Nouveaux cas de cancers les plus fréquents chez la femme,
Polynésie française, 2016



Nouveaux cas de cancers les plus fréquents chez l'homme,
Polynésie française, 2016



Le dépistage des cancers



Poursuivre le dépistage organisé du cancer du sein

À la suite du transfert de cette mission de la DSP vers l'ICPF, l'institut a passé des conventions avec tous les radiologues libéraux et du CHPF pour s'assurer de la prise en charge des mammographies et échographies réalisées dans le cadre du dépistage du cancer du sein. Un budget équivalent à celui de la Direction de la santé a été alloué à la prise en charge du dépistage des cancers gynécologiques.

Première cause de cancer chez la femme, l'ICPF poursuit l'objectif de réduire le nombre de nouveau cas et à terme, le nombre de décès tout en réduisant les inégalités d'accès au dépistage.

Améliorer le dépistage des cancers gynécologiques

En 2022, l'ICPF a lancé en 2022 le projet pilote « Taronia Tere » ayant pour objectif d'inciter les femmes au dépistage du cancer du sein : faciliter l'accès à un mammographe avec l'aide des communes (transport, logistique), prise de RDV dédié auprès des radiologues, environnement propice à l'échange et au bien être pour diminuer l'angoisse ressentie par les patientes.

Afin d'augmenter le taux de dépistage, ce projet a vocation à être étendu à toutes les communes cette année pour une action tout au long de l'année.

Mettre en place le dépistage du cancer du côlon et de la vaccination HPV

Le développement du dépistage du cancer du col de l'utérus passe aussi par le test HPV beaucoup plus fiable que le seul test actuel par simple frottis.

Sa mise en place de la vaccination HPV a été étudiée et le constat est positif avec une forte demande de la part du corps médical du secteur public et libéral.

Le lancement de cette campagne de vaccination avec la prise en charge financière complète des vaccins par l'ICPF n'a pas pu être fait en 2022 en raison de l'absence de ligne budgétaire dédiée.

Enfin, l'institut a étudié l'adhésion des médecins au dépistage du cancer colorectal dans la population générale en vue de le mettre en place prochainement sachant qu'il représente le 3ème cancer le plus fréquent en Polynésie française.

Le dépistage des cancers

FOCUS sur le TARONA TERE

Une réflexion autour de l'amélioration de ce dépistage a été menée par les équipes. Il en est ressorti que les particularités géographiques du territoire et les difficultés liées au transport, en particulier sur Tahiti, ont pour conséquence une inégalité d'accès au dépistage.

Dans ce contexte, le projet innovant nommé « Tarona Tere » avait pour objectif d'apporter des solutions concrètes pour faciliter l'accès au dépistage du cancer du sein et lever les freins identifiés.

Cette première édition s'est déroulée du lundi 3 octobre au samedi 29 octobre 2022 sur Tahiti, avec les communes de Papeete, Arue, Mahina, Pirae, Punaauia, Teva I Uta et Taïarapu Est, sur Moorea, avec la commune de Maharepa et sur Raiatea, avec la commune de Uturoa.

Au total 111 femmes ont participé à l'opération du « Tarona Tere 2022 ».

- 94 seront reconvoquées dans 2 ans car leur résultat ne présentait pas d'anomalie suspecte
- 12 femmes seront reconvoquées dans les 6 mois pour un contrôle
- 5 femmes ont été adressées pour un avis spécialisé.



La coordination



Structurer le réseau de soins cancer

Prévue dans le Schéma d'Organisation Sanitaire, la structuration du réseau de soins cancer est considérée comme une des actions prioritaires à déployer.

La création du pôle coordination a permis d'initier une collaboration entre le CHPF, les médecins libéraux et l'ICPF.

Un premier travail d'uniformisation des pratiques a été fait avec l'élaboration de référentiels de prise en charge pour chaque cancer et la rédaction de modèles de fiches de réunion de concertation pluridisciplinaires par spécialités médicales.

L'ICPF reprend progressivement la coordination des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) organisées dans les locaux du CHPF soit 20% de l'ensemble des RCP.

L'augmentation de cette proportion nécessite le recrutement d'un second collaborateur et la mise en place d'outils numériques permettant le partage des données de santé et les visioconférences (e-RCP).

Soutenir les activités de soins de support

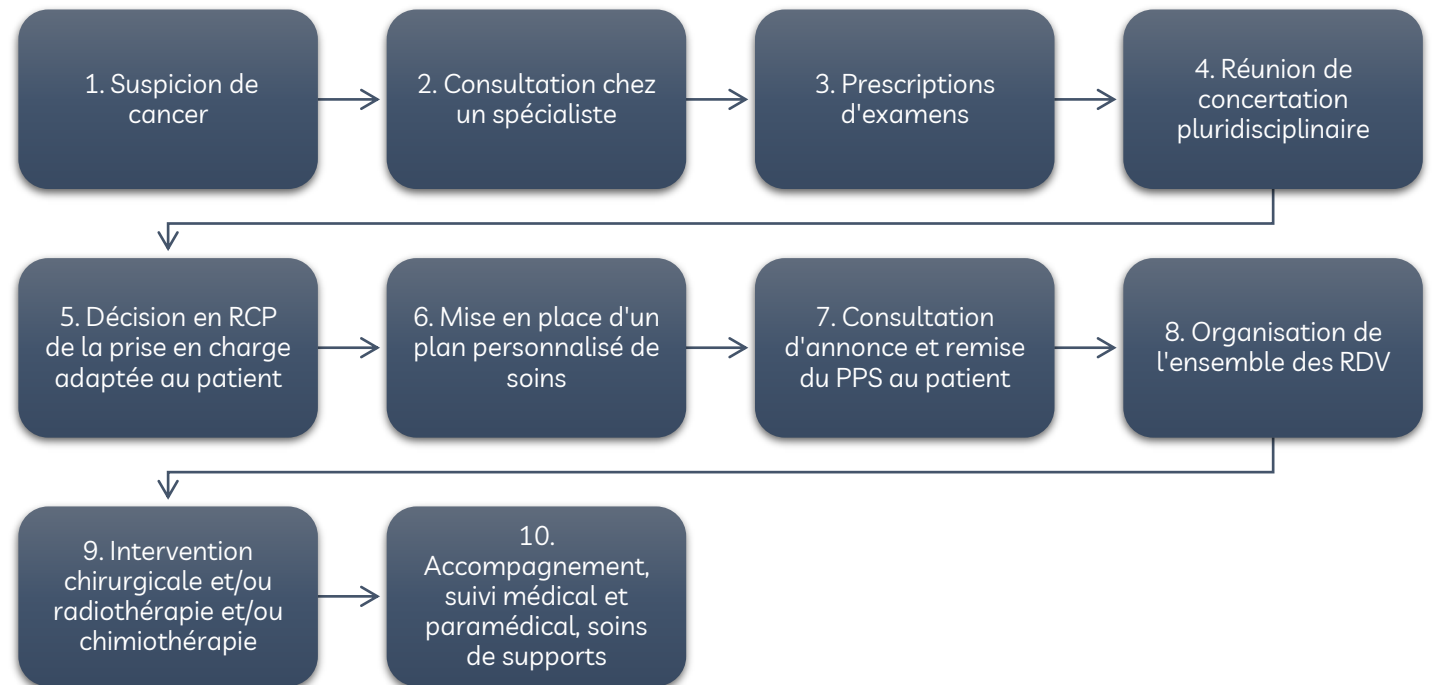
En 2022, un annuaire des professionnels réalisant des soins de support en cancérologie (tradipraticien, esthéticienne, kiné) a été élaboré.

Une enquête a également été réalisée auprès des patients suivis en hôpital de jour d'oncologie pour mieux appréhender leurs besoins en outils numériques (type application sur téléphone) dans la gestion de leur maladie et de leurs RDV.

La Coordination



FOCUS sur le Parcours Patient



La Recherche

En 2022, l'ICPF avait pour triple objectifs de :

- Faire aboutir le cadre réglementaire ;
- Initier la recherche en épidémiologie ;
- Développer la recherche clinique.

La réglementation de la recherche biomédicale n'a cessé d'être modifiée au cours de ces dernières années. Cette réglementation est nécessaire pour garantir la protection des personnes participant à la recherche biomédicale. La loi Jardé, votée en 2012, a pour objectif de simplifier le cadre juridique en adaptant les réglementations en fonction des risques encourus pour les personnes participant à ces recherches.

A cet égard, l'application de la loi Jardé en Polynésie-française représente un enjeu de taille pour le pôle « Recherche ». En 2022, deux réunions se sont tenues avec le ministère en charge de la santé avec pour objectif fixé une mise en application d'une ordonnance et ses textes d'application.

L'ICPF a également initié la recherche en épidémiologie au travers d'une étude du cadre réglementaire pour l'organisation des projets de recherche notamment les analyses rétrospectives. Il a apporté un soutien méthodologique aux oncologues du CHPF sur le projet EARLY en partenariat avec le registre des cancers.

Dans le cadre du développement de la recherche clinique et en particulier du soutien méthodologique aux essais cliniques, l'ICPF s'est engagé dans le projet pilote PRISM-PORTAL. L'objectif de PRISM est de développer des solutions qui permettent de modéliser le cancer, en vue d'améliorer la survie des patients.

Pour 2023, l'ICPF entend développer un partenariat avec l'UPF pour développer spécifiquement des projets d'études de type quanti-quali (SHS). Il envisage à terme de se structurer en une Direction de la Recherche Clinique et de l'Innovation.

FOCUS sur l'étude EARLY

L'objectif principal de l'étude EARLY était d'évaluer l'incidence du cancer de l'endomètre en Polynésie française, tout en décrivant les caractéristiques cliniques et histologiques, ainsi que la prise en charge oncologique de la maladie. Les objectifs secondaires comprenaient la comparaison entre les patients de moins de 40 ans et ceux de plus de 40 ans et une analyse de survie. Cette étude est le fruit d'une collaboration entre l'ICPF, l'institut Gustave Roussy à Paris, le centre Léon Bérard à Lyon et le Dr Delphine LUTRINGER.

La Communication

Mettre en place de l'identité de l'ICPF

En matière de communication, l'ICPF s'est tout d'abord attaché à la mise en place de l'identité graphique de l'institut en élaborant sa charte graphique.

Une fois définie, l'identité graphique de l'institut a donné lieu à la pose de toute la signalétique extérieure et intérieure dès le mois de février.

En parallèle, ont également été créés les signatures électroniques personnalisées, les supports de présentation des documents internes et les supports de communication externes tels que les oriflammes, les kakémonos, les tricots, etc...

Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication de l'ICPF

L'institut s'est également attelé à l'élaboration d'un plan de communication institutionnelle, interne et grand public et à la programmation des campagnes.

Outre les campagnes à mettre en place, d'autres actions visaient à :

- Immerger les collaborateurs dans le domaine de la cancérologie : « 1 mot du jour par mois » et 6 formations ITE EA
- Être présent sur les réseaux sociaux et dans les magazines
- Créer un site internet dont le déploiement du site internet est prévu pour 2023.

Créer des évènements

Les campagnes de communication et de sensibilisation de 2022 ont particulièrement ciblé les cancers gynécologiques (Juin Vert pour le cancer du col de l'utérus, Octobre Rose pour le cancer du sein) afin de mieux comprendre ces cancers et d'inciter au dépistage.

Des actions de sensibilisation du grand public ont été menées dans les îles sous le vent (Huahine, Raiatea, Bora Bora), et les entreprises de Tahiti (Bureau Veritas, Socredo) et de Bora Bora (Intercontinental).

Des journées dédiées ont été organisées en partenariat avec la Direction de la santé et les associations (Amazones, Ligue contre le cancer).

Les supports de communication réalisés par l'ICPF (tee-shirts, paréos, bracelets, nœuds roses, tote bags) ont été largement distribués aux structures publiques de Polynésie Française, aux entreprises locales et aux patients polynésiens suivis à l'Institut Gustave Roussy en Métropole.

Une campagne contre les facteurs de risque de cancers a été réalisée en partenariat avec le centre Léon Bérard, hôpital spécialisé en cancérologie.

Enfin, une soirée mobilisant 40 participants a été organisée pour le lancement des 5 chantiers de la coordination.

La Communication

Fédérer les acteurs de la cancérologie au travers de partenariat

L'ICPF a développé plusieurs partenariats en 2022 que ce soit en Polynésie française ou avec la Métropole.

Sur le territoire, l'institut a collaboré avec ses partenaires privilégiés que sont les structures de la Direction de la santé, le CHPF, les associations et les communes lors de ses campagnes ou des événements comme lors de la journée des patients aidants à Tahiti et à Moorea ou encore à l'occasion du Noël des malades qui aura touché près de 500 patients.

Ainsi, l'ICPF a assuré en partenariat avec le CHPF, l'organisation de 2 conférences sur le Tep scan qui ont mobilisé 20 participants environ.

Dans le domaine du sport, l'ICPF a réalisé un partenariat avec le Papeete Rugby club et la Fédération de Rugby pour informer sur les cancers masculins à l'occasion de l'évènement Movember qui encourage les hommes à se laisser pousser la moustache pendant le mois de novembre pour sensibiliser l'opinion publique sur les maladies masculines, notamment le cancer de la prostate. En métropole, il a collaboré avec le réseau Unicancer et ses établissements dont Gustave Roussy ou encore le Centre Léon Berard. Des rencontres ont eu lieu avec les membres d'Unicancer à l'occasion des réunions mensuelles « Dir'com » ou encore des missions qui ont été réalisées.

Un partenariat avec l'association « Hope Team Est », acteur clé du sport-santé, a également été conclu dans le cadre de l'expédition « Cap Optimist », défi mondial et inédit au profit des enfants atteints du cancer. Il s'agit d'un relai continu exécuté par 6 waterwomen sur une planche de paddle-board entre le Pérou et la Polynésie française soit près de 8000 km à la force des bras

La Communication

FOCUS sur les PARTENARIATS



DIRECTION
E LA SANTÉ





QUELQUES CHIFFRES





12
recrutements



26
conventions
signées



+2000
abonnés
Facebook



3
campagnes
organisées



16 743
femmes dépistées



155
compte-rendus
de RCP





Pirae PK 2c/mont Hamuta – Entrée C – 1^{er} étage du Centre de la Mère et de l'Enfant

BP 9040, 98716 Pirae, Polynésie Française – N° TAHITI 004457

Facebook : ICPF - Institut du Cancer de Polynésie française

Tél. : 40 47 35 15 – E-mail : contact@icpf.pf